

Prononcé sur les nouvelles stratégies du FMI et de la BM

À PROPOS DE LA RÉUNION DE SINGAPOUR À LA LUMIÈRE DE LA RÉALITÉ LATINO-AMÉRICAINNE

La pauvreté et l'inégalité se sont maintenues ou ont augmenté pendant les dernières années dans les différents pays de l'Amérique Latine. Cette situation s'exprime par le manque d'accès à l'emploi et aux services fondamentaux que subissent des millions de personnes, par le flux croissant de migrants vers le Nord, et par les niveaux de mécontentement et de désespoir de plus en plus critiques.

La sortie nette de capitaux, de ressources humaines et de biens naturels vers les pays riches en raison du paiement de la dette, de la remise de gains, ainsi que la détérioration des termes de l'échange sont encore en vigueur et s'accroissent. Ceci affecte directement la productivité, l'emploi et la qualité de vie dans la région.

Il y a vingt ans que le FMI et la BM appliquent des politiques d'ajustement structurel dont les axes principaux sont la promotion de l'investissement étranger, la libéralisation du commerce et la privatisation des biens et des services collectifs d'intérêt national (ressources naturelles, énergie, santé, éducation, etc.). À leur tour, ces politiques ont été présidées par la réduction de l'État et des dépenses publiques ainsi que par des impôts directs. Par la suite l'on a rajouté les programmes de réduction de la pauvreté, conçus et contrôlés par la BM.

Les organismes internationaux, préconiseurs de ces mesures, que nous considérons comme les responsables des résultats sociaux mentionnés, insistent sur le fait que pour suivre la voie du développement ou pour maintenir la croissance du PIB, nous devons approfondir leur application à travers les actions suivantes:

- Ouverture du commerce extérieur sous des rapports asymétriques.
- Investissement étranger direct avec un flux de capital sans restriction.
- Subordination du droit public de nos nations au droit privé au niveau local et international.
- Perfectionner les cadres réglementaires du milieu entrepreneur en renforçant la politique de concurrence.

Cette insistance est donnée dans un contexte dans lequel le FMI est en train de proposer une Stratégie réformée à moyen terme qui n'implique pas un changement significatif dans l'orientation de son travail et dont les objectifs sont les suivants:

- La supervision et le monitoring de nos économies.
- La prévention de crise dans les pays avec des marchés émergents.
- L'appui financier aux pays à faibles revenus, dont la priorité est la diminution de la dette.
- Accorder une plus grande participation des pays en développement dans les instances du FMI.

Le FMI lance cette nouvelle stratégie à un moment où il traverse trois types de crise: une crise de légitimité, une crise financière et une crise qui concerne son rôle et son identité.

Sa légitimité est remise en question par l'échec des ajustements structurels responsables de la récession, d'une plus grande pauvreté, ainsi que par son incapacité de prévoir les crises financières des pays qu'il supervisait et conseillait. Le nouveau mécanisme d'appui à la prévention de crise que le FMI est en train de promouvoir dans les pays qui ont suivi toutes les mesures que celui-ci a imposées est presque une annonce de crises qui ne pourront pas être évitées.

Sa crise financière a été accentuée, entre autres causes, par la décision des grands pays avec des revenus moyens d'anticiper le paiement des crédits du Fonds, pour compter avec une plus grande autonomie dans la gestion de ses économies.

Par ailleurs, son appui aux pays à faibles revenus n'a pas été effectif en raison des conditionnalités promues et exécutées. L'allègement de la dette n'a pas atteint l'envergure nécessaire ni n'a accompagné un changement vers un patron de développement inclusif et durable avec des indispensables réformes fiscales progressives et équitables.

À l'origine, le rôle et l'identité du FMI étaient en rapport avec l'équilibre de la Balance de Paiements et avec le développement du commerce; son objectif était de contribuer à la stabilité économique des pays membres et d'améliorer les relations commerciales et financières. À partir de la crise monétaire des Etats-Unis et de leur éloignement de l'étalon or au début des années 70, le Fond a changé de rôle et d'identité, et s'est mis au service des intérêts des pays développés et des groupes financiers internationaux. Mis à part le fait d'être créateur, le FMI a systématiquement intervenu dans les économies des pays débiteurs pour garantir le paiement du service de la dette à travers des mesures d'ajustement structurel et des crédits Stand by. Les secteurs qui défendent les intérêts du sud ont dénoncé à plusieurs reprises ce nouveau rôle assumé par le FMI.

Le biais du processus entamé par la Banque Mondiale par rapport à la bonne gouvernance est interventionniste. Il finance et exécute des programmes qui prétendent effectuer des réformes judiciaires, combattre la corruption, décentraliser la gestion publique, améliorer la gestion de la dette publique, réaliser des réformes fiscales y compris des réformes dans l'administration publique. En somme, la Banque Mondiale intervient dans les institutions démocratiques de l'État (Pouvoir judiciaire, exécutif, législatif et organismes de contrôle) en promouvant des mécanismes de marché dans l'administration publique qui facilitent l'investissement transnational. De cette façon la BM cherche à conclure avec ce qui a été conçu dans le cadre du Consensus de Washington, il y a plus de 15 ans.

Pour ces actions qui ne correspondent pas à la nature de sa mission originale, la Banque Mondiale destinerait environ 20.000 millions de dollars, qui s'ajouteraient à la dette énorme et disproportionnée que supportent déjà nos pays intervenus.

La Banque a créé un Comité de Sanctions pour les cas de corruption alors que le plus correct serait que cette fonction soit assumée par la voie juridictionnelle compétente principalement en siège national tels que les Inspections des Finances au niveau de l'Etat et les offices de

contrôle au niveau de la société civile de chaque pays. En siège international, la conformation de Tribunaux économiques est nécessaire tel que le Tribunal International de la Dette Souveraine. Entre-temps, des tribunaux en matière économique tels que le Tribunal Pénal International et la Cour Internationale de Justice doivent assumer ce rôle. Néanmoins, à l'heure actuelle la Banque prétend agir comme juge et partie alors qu'en fait elle n'est qu'un des acteurs de l'architecture financière, pouvant être concernée dans des actes de corruption.

Quant à la corruption, l'analyse de la Banque limite ses causes aux actions des États du sud et assume que cela déforme le marché et n'aide pas au dépassement de la pauvreté. Il ne conçoit pas la corruption comme un problème systémique qui concerne aussi le secteur privé, et en particulier les corporations transnationales. À ce propos, les programmes financés par la Banque (conseil anti-corruption) incluent le travail dans les médias et la promotion de la responsabilité sociale. C'est-à-dire que la Banque financera aussi des composantes idéologiques.

PROPOSITIONS

1. Formulation et mise en marche d'un Code Financier International reposant sur les droits humains, droits économiques, sociaux, culturels, et environnementaux, qui ne permette pas que les ajustements de la dette extérieure soient des instruments de pression politique pour qu'un État créditeur ou une instance contrôlée par les États créditeurs imposent des conditions insoutenables à un État débiteur, reflétées spécialement dans les programmes d'ajustement structurel.

Le système financier doit servir comme un élan des économies en développement et non à l'inverse.
2. Création d'une instance latino-américaine de contrôle monétaire, qui ait comme cadre le code financier, basée sur la structure du Fond latino-américain de Réserves (FLAR) avec un appui plus engagé de la part des gouvernements du MERCOSUR et autres gouvernements. Pour cela il est urgent que les États latino-américains assument cette idée et que l'on convoque à une conférence latino-américaine pour lancer cette instance à la lumière des discussions qui se tiennent à ce sujet en Asie.
3. Que les prêts du FMI soumis à des conditions de politique économique soient remplacés par des prêts inconditionnés d'appui à la balance de paiements dans des cas critiques, accordés par un fond géré par l'organisme de régulation latino-américain. Les dettes des pays qui maintiennent encore des accords avec le FMI doivent être annulées et les pays qui n'ont pas de dettes mais des accords de crédits contingents, doivent se libérer de ces derniers pour reprendre l'autonomie dans la définition des politiques.

4. Que le Fonds Monétaire International s'occupe seulement de recueillir et de fournir l'information et de servir comme lien analytique aux débiteurs et aux crédetes. Le FMI doit présenter à l'Assemblée Générale des Nations Unies ses résultats sur sa marche et ses progrès et doit être surveillé de façon permanente par un réseau international d'organisations de la société civile.
5. La réalisation d'un referendum comme celui qui a eu lieu Brésil en 2004 par rapport à l'ALCA, pour que la population se prononce sur le rôle du FMI par rapport aux politiques appliquées et leurs effets. La population dans son ensemble connaît de ceci et a l'expérience vécue dans les 25 dernières années.
6. Les initiatives face à la corruption doivent être dirigées à la promotion d'un accord international contre l'impunité qui contienne des aspects tels que l'imprescriptibilité des délits de corruption, des audits des processus financiers, en particulier la dette extérieure et la démocratisation des institutions mondiales afin d'entamer un processus d'affirmation d'une éthique mondiale. Nous considérons que la Banque n'est pas l'acteur appelé à diriger des actions anti-corruption et de bonne gouvernance.
7. La promotion internationale d'actions contre la corruption doit être assumée par des Organismes de Protection des droits de l'homme de l'ONU en alliance avec la société civile globale, puisque la bonne gouvernance des pays du sud dépend principalement des accords inclusifs entre travail et capital qui garantissent la jouissance effective des droits économiques, sociaux, civils, politiques, culturels et environnementaux. Pour ce faire, il faut créer dans le cadre des Nations Unies un bureau spécial pour la lutte contre la corruption et le séparer du bureau de lutte contre les drogues.

L'on doit de même renforcer les organismes spécialisés dans la prévention, la persécution et la sanction des cas de corruption ainsi que la participation plus active de la société civile dans chaque pays dans le cadre d'un système national afin d'affronter la corruption.
8. Il est nécessaire que nos pays fassent une restructuration profonde de la dette intérieure et réalisent des réformes dans le système fiscal qui permettent que celui-ci soit progressif et plus efficace pour fournir à l'État les ressources nécessaires pour l'accomplissement de ses responsabilités et pour atteindre l'élimination de la pauvreté et l'exclusion ainsi que leurs causes.
9. Des sujets fondamentaux tels que les négociations par rapport à la dette, la libéralisation du Commerce et le financement pour le développement, qui concernent tous les citoyens et les citoyennes, doivent être l'objet d'un processus de délibération nationale, ouvert et transparent, avec une large participation démocratique et une séance plénière avec accès à toute l'information nécessaire et ne doit pas seulement concerner un groupe réduit de fonctionnaires des Organismes Internationaux et de fonctionnaires du gouvernement comme a été la pratique dans ces négociations.
10. LATINDADD adhère aux Mobilisations d'Action Globale contre la pauvreté et l'exclusion du mois de septembre.